

à son mari par notre arrêté du 27 juillet 1866, L. G.,
de construire un mur de soutènement, le long de la rive
gauche de la rivière la Ghète, à Haalen, entre le pont
sous la route de Diest à Hasselt & son moulin situé
sur la dite rivière;

Considérant qu'il n'a pas été fait usage de l'arrêté
précité du 27 juillet 1866 & qu'il résulte du rapport de
M. l'Ingénieur-en-Chef, Directeur des ponts & chaussées de
la province que la situation n'est point changée depuis cette
époque;

Vu l'avis de ce fonctionnaire;

Vu l'art. 22 du règlement provincial sur les cours d'eau
du 26 juillet 1868;

Arrête:

La demande de la dame Anden Hove est accueillie,
sous la réserve de se conformer aux conditions de l'arrêté
précité.

Exécution &c.

La Députation permanente,

[Signature]

Hasselt, le 14 Avril 1871.

Par la Députation:
Le Greffier provincial,
[Signature]

La Députation permanente
du conseil provincial du Limbourg,

Vu les demandes analysées dans l'état ci-joint,
par lesquelles huit conseils communaux demandent l'autorisa-
tion d'apporter certaines modifications à leur voirie vicinale
& à aliéner des parcelles de chemins sans emploi, lequel
état contient l'avis du Commissaire d'arrondissement & du
commissaire voyer du ressort;

[Signature]

ditions suivies
ci-annexé
une semelle
nelle seront
de glissera
à partir de
0 m 55 & une
ours tolérés
à intervenir
ications du
du 26 juillet
indemnité
ures d'ordre
rage & le ré
X, ni de
les tiers;
ultérieures
tente.
ation perman
[Signature]
le 14 Avril 1871
L. G.
vicinale.
modifications.
Limbourg,
dernier, par
de Louvain
qui a été

Vu les délibérations des conseils communaux relatives
demandes;

Vu les plans des modifications & aliénations proposées;

Vu les certificats constatant que les dits plans ont
soumis à une enquête régulière;

Vu les pièces de cette enquête;

Vu l'art. 28 de la loi du 10 avril 1841, modifiée
du 20 Mars 1863 & l'art. 29 de la même loi;

Arrête:

Art. 1^{er}. L'état & les plans susmentionnés sont
tels qu'ils se trouvent ci-joints.

Art. 2. - Exécution &c.

Par la Députation:
Le Greffier provincial,
J. B. Bony

La Députation
J. B. Bony

N ^o	Noms des communes.	Nature des demandes.	Date des demandes	Date du procès-ver- bal de commodo & incon- modo.	Avis du Commissaire voyer d'arrond ^t		Observations
					favorable	favorable	
1	Lepperen	Echange d'un excédant du chemin N ^o 10, mesurant 9 ares 60 centiares, contre une parcelle de terrain de même contenance appar- tenant à M. Alfred Hebrard de Corcy.	21 février 1871.	2 janvier 1871.	favorable	favorable	Accu- sation
2	Hamont	Piéticissement des chemins N ^{os} 3, 4, 5, 7, 14, 23, 29, 31, 34 & 39, changement de Direction, suppression des parties des chemins N ^{os} 1-2 & 30 bis & cession d'excédants aux riverains.	21 g ^{bre} 1870.	10 8 ^{bre} 1870.	favorable avec la réserve que les parties de terrain com- munes situées entre l'ancien chemin vicinal N ^o 30 bis & la route de Hamont	favorable	Accu- sation réserva- le bon ce qui est 30

latives à ces
proposées;
ont été
édifié par
sont approu
ion perman
Khal
D'ici
de la Dp
-tion perman
Accordé l'
-sation solli

Noms des communes.	Nature des demandes.	Date des demandes.	Stat. du procès-verbal de commission & incommode.		Avis du Commissaire voyer d'arrond ^t		Décision de la Députation permanente.
Groeteren	Echange d'une partie du chemin N° 2 contre une parcelle de la pro- priété du sieur Boes mesurant l'une & l'autre 30 centiares.	10 g ^{br} 1870	20 8 ^{br} 1870		"	"	Accordé l'autorisation sollicitée.
Alken	Pectification de la Renepscherstraat, & élé- -gissement du chemin N° 15.	1 x ^{br} 1870	1 x ^{br} 1870		"	"	id.
Genek	Elargissement des chemins N° 3 & 19 & acquisition à l'amiable des terrains nécessaires à cet effet.	28 Jan -vier 1871	15 x ^{br} 1871	favorable	favorable		id.
Genels-Obere	Pectification du che- -min N° 2 & cession de l'excédant au riverain le sieur Chys, Jean, au prix d'expertise.	14 g ^{br} 1870	14 g ^{br} 1870		id	id	id.

N ^o d'ordre.	Noms des communes.	Nature des demandes.	Date des demandes	Date du pro- cès verbal de commodo & incon- modo.	Avis du Commissaire		Décision de la Commission
					voyer	d'assent.	
7	Merreben	Retrécissement du chemin N ^o 2 & cession des excédants aux riverains.	28 ^e 4 ^{bre} 1870 lettre du 13 mars 1871.	30 Lilles 1870	favorable inc qui concern les parcelles N ^{os} 1, 2, 3 & 5 du plan	favorable	Accor- -sation pour les indiqués Commis- s'Uron
8	Hochbein	Retrécissement aux rive- rains des excédants de chemins figurés au plan annexé sous les N ^{os} 1-2-3-4.	29 ^e 4 ^{bre} 1870.	8 ^e 4 ^{bre} 1870	favorable favorable	favorable	Accor- -sation pour les indiqués aux po 6 du aliénat l'objet d'une com

L. S.

Hasselt, le 14 avril 1871.

La Députation perm

Car Menda

Par la Députation
Le Greffier provincial,
16 Juing

Hasselt, den 14 april

L. S. W.

Herbafabriek van
Kunroy
ErfgiftL. S. Prestindige Deputatie
van den provincialen Raad van Limb.

Gezien het afschrift uitgewist door den Notaris

Gemeente Genck Plan

Verbeeldende het ontwerp van eenen weg, verbindende
het Gebucht Driehooven, met het Gebucht Winterslag

Opge maakt op de Staal van 1 tot 2500 meters
Genck 15 December 1870
De gezeven Landmeter
G. Clauw

Schaal: 1/2500
0 15 30 60 90 120 Meters



Sectie A

Sectie A

Handwritten notes and signatures at the top of the middle section, including 'Houtst. te 4. april 1870' and 'In de Republiek per'.



Sectie A

Driehooven, het Gebucht
Sectie A



2



L. A. Munk

Plan, van een gedachte weg, langs
het Schuutst. Pluutst., zees verbindende, met
den Kiezelweg van Raach, naar
Winterslag en Kiezelhoef.



Schaal van 1 tot 1500 meters
Opgehangen te Gorch 13 10^{br} 1870
D. gegeven landmeter
(A. Clark)

A scale bar with markings at 0, 15, 30, 60, 90, and 120 meters. The bar is black with white markings and the word "Meters" is written at the end.